L

Par

Ch

S

"L'A

Impr

LE MAL

ET

LE REMÈDE

DISCOURS

PRONONCÉ

Par M. LE RECORDER DE MONTIGNY

Chevalier de l'Ordre Militaire de Pie IX

A LA

SÉANCE D'INAUGURATION

DE

"L'Association Catholique" de Montréal

LE 30 MARS 1887

MONTRÉAL

IMPRIMERIE DE L'ETENDARD, 37, RUE ST-JACQUES

1887

Avec les compliments de l'auteur

LE MAL

ET

LE REMÈDE

DISCOURS

PRONONCÉ

Par M. LE RECORDER DE MONTIGNY

Chevalier de l'Ordre Militaire de Pie IX

A LA

SÉANCE D'INAUGURATION

DE

"L'Association Catholique" de Montréal

LE 30 MARS 1887

MONTRÉAL

IMPRIMERIE DE L'ETENDARD, 37, RUE ST-JACQUES

1887

FC2911
.7
M65
***

LE MAL ET LE REMEDE.

Monseigneur,

Messieurs,

J'ai été choisi pour vous rappeler de grosses vérités que vous connaissez tous. On a probablement voulu, en m'invitant à parler devant un auditoire d'élite, composé de tout ce qu'il y a de plus respectable dans la société de Montréal, me faire oublier les ennuis que j'éprouve tous les jours. Aussi les organisateurs de cette soirée ont-ils, comme moi, apprécié cette grande faveur, puisque une demi heure d'entretien leur a paru suffisante pour me dédommager des fatigues que me fait subir journellement une compagnie d'un autre caractère.

Grâces leur en soient rendues! Qu'on me permette aussi de leur

exprimer ma reconnaissance pour les sacrifices qu'ils se sont imposés dans le but de combattre les ennemis de chacun de nous, de nos familles et de la société.

Il n'y a plus à en douter, Messieurs, des désordres considérables se produisent dans l'organisme social. D'aucuns peuvent prétendre que trop longtemps les hommes les plus dévoués à notre santé et à notre conservation morales se sont abusés sur l'état de notre société. Il est si pénible pour ceux qui nous aiment tendrement de constater le mal fait à notre constitution, qu'il n'est pas étonnant qu'ils aient retardé à sonder une plaie recouverte de tissus apparemment bien portants. Mais les symptômes qui surgissent des couches profondes de notre organisme, inspirent des inquiétudes qui gonflent leur cœur et se traduisent par un appel éloquent.

Je n'aurai pas à parler de cette opération qu'ont pratiquée ceux

qui nous portent tant d'intérêt. Qu'il me suffise de désigner du doigt les statistiques de la criminalité pour donner la note de notre état moral.

Mais un diapason qui a bien sa signification, c'est la statistique des maisons malfamées, le nombre des théâtres malsains, dont les affiches s'étalent sur nos murs, avec un langage à peine assez décent pour les faire tolérer par la police, la quantité de buvettes et autres endroits nauséabonds qui se trahissent par l'odeur.

Evidemment la multiplicité de ces taudis dénote qu'ils sont alimentés par une gente qui grouille dans l'obscurité.

Et ce virus est d'autant plus pénible à constater qu'il s'attaque à un sujet hier si sain et qui offrait tant d'espérances. Son apparence, en effet, était superbe, son regard serein, son teint vermeil, son maintien pieux, et sa démarche vers 'avenir semblait assurée.

Quelle est la cause de ce malaise, qui menace de gangrener les branches les plus vivaces de notre arbre national ? Je ne suis pas chargé de traiter cette question, qui demande l'étude sérieuse d'hommes compétents, tant est difficile le pronostic des maladies morales, comme des maladies physiques.

Quelqu'un voit cette cause dans les législatures, qui, par des dispositions plus détaillées et plus sévères, pourraient mettre un frein à la fureur des passions déchaînées. D'autres croient devoir l'attribuer à la faiblesse des magistrats, surtout du Recorder, qui montrent trop d'hésitation dans l'application de la sanction de la loi. Et le conseil de ville, qui passe des règlements, n'est pas à l'abri des reproches. Et puis les Commissaires, qui donnent des licences, n'en sont certes pas exempts. La police, bien entendu, est le baudet, victime des plus grands coups.

Des esprits sérieux trouvent que le carnaval nous fait glisser bien vite sur la pente de la dissipation et de la débauche.

Quelques uns même (des philosophes ceux-là) prétendent que cette conduite est due à l'âge de notre pays, qui est dans la vigueur des passions, et qu'il faut que jeunesse se passe.

Plusieurs croient que la démoralisation vient de l'industrie, du commerce, des professions libérales, de l'éducation.

Il n'est pas que le clergé auquel on reproche de faire des sermons arrangés pour que personne ne s'y croit désigné, ou de tolérer des abus, en laissant sans exécution des lois solennellement promulguées.

Une certaine classe d'hommes qu'on a qualifiés d'exaltés, n'a-t-elle pas été jusqu'à désigner la Franc-maçonnerie comme coupable de menées démoralisatrices ?

Quoiqu'il en soit, messieurs, le

mal existe. Et ce qu'il y a de certain, c'est que la cause du mal, c'est le démon, qui se sert, pour nous perdre, du monde et de nos passions.

Quoiqu'il fasse, nous crient d'une voix infatigable, la raison, l'expérience et la foi, l'homme vit nécessairement sous l'empire du Saint Esprit, ou sous l'empire de Satan. Bon gré, mal gré, il est citoyen de la Cité du bien, ou citoyen de la Cité du mal. (S. Aug., De Civ. Dei, liv XIX, C. XXVIII).

Chose non moins certaine, c'est que le mal fait de grands ravages chez l'individu, dans la famille et dans la société.

Chez l'individu. Hélas! Fermons les yeux sur ces spectres qui passent dans la rue ou qui flânent sur les places; sur les ivrognes qui trébuchent sur nos trottoirs, et même sur les misères que cachent les demeures privées, et jetons un coup d'œil dans les hôpitaux, dans les hospices et les

prisons, pour avoir une idée des ravages que fait la démoralisation. C'est là, en interrogeant le médecin, que nous comprendrons la grandeur de ces désordres causés par la débauche dans l'intelligence, dans la volonté, dans le cœur, dans tout l'être de ces débris de l'humanité, qui sont rejetés de leurs parents, de leurs amis, et que la charité seule a l'héroïsme de recueillir. " Aux ordres de leur chef, dit Mgr. Gaume, il n'est pas de crime que les affreux satellites de la luxure ne commettent pour lui obéir. Les duels, les assassinats, les empoisonnements, les rapts, les violences, les infanticides, les excès de table, les noires jalousies, la perfide médisance, l'odieuse calomnie, les trahisons, les bassesses, les vols, les divisions, les haines sont leur ouvrage."

Dans la famille. Quelle cause de désagrégation de ces membres que l'affection, l'amour avait unis! Le père débauché perd le respect

des siens, les époux se jalousent, les enfants se battent entr'eux ou avec leurs parents. Des scènes diaboliques s'y passent, quand elles ne sont pas remplacées par des pleurs dévorés en silence et qui minent sourdement l'existence des meilleurs membres de cette malheureuse famille. Que de peines restent ensevelies sous la poitrine gonflée de ces anges du foyer ! Que de hontes sont enfouies dans les hospices, où le dévouement sauve l'honneur des mères précoces, et la vie de leurs enfants ! Mais cependant, que de scandales publics qui se déroulent devant les tribunaux ! Pour ma part, je puis le dire, elles sont effroyablement nombreuses les plaintes que je reçois dans mon cabinet. Je ne réussis pas toujours à faire oublier le passé et à mettre dans le cœur des coupables de bonnes résolutions. Souvent pour protéger l'un des conjoints je suis obligé de jeter l'autre dans les cachots. Mais

ce qu'il y a de déchirant pour l'âme, c'est le nombre des enfants sans refuge, sans soutien, que le vice a jetés sur le pavé, et qui ne savent plus même où sont leurs parents. Les asiles sont remplis de ces petites créatures, dont la charité prend soin ; et la loi, de crainte d'encourager les parents dénaturés à laisser à l'Etat le soin de leurs enfants, en ferme les portes à un grand nombre de ces abandonnés.

Le Recorder seul a envoyé, en 1884, aux écoles d'industrie 110 enfants.

Je ne pense pas qu'il en ait interné sans nécessité.

Mais en 1886, les dispositions restrictives de la loi ne lui ont permis d'en envoyer qu'une vingtaine.

Les autres, pour la plupart, courent les rues ; et nous les retrouverons plus tard dans les prisons, au pénitencier, et quelques-uns mêmes sur l'échafaud, quand les ma-

ladies ne les auront pas arrêtés en route.

Dans la société. Qui peut dire que notre société restera longtemps saine si les sources en sont empestées : pas plus qu'on ne pourrait espérer de l'eau pure d'un fleuve dont les fontaines seraient empoisonnées. Qui peut croire que l'édifice national sera solide, si les assises en sont vermoulues ?

Que peut-on attendre d'une société dont les individus et les familles qui la composent sont dissolus ?

Messieurs, outre la raison et le bon sens, n'avons-nous pas l'expérience des peuples de tous les temps et de tous les lieux, que l'histoire fait défiler devant nous ? Hélas ! où sont-elles ces générations qui se sont livrées au plaisir, à la débauche, à l'immoralité ? Elles se sont précipitées jeunes encore, dans l'océan de l'oubli, d'où ne sortent que des miasmes dont la Mer Morte ne donne qu'une faible idée.

" Que la luxure vienne à régner sur un peuple, sur une époque, dit un grand écrivain, attendez-vous à des iniquités sans nombre et sans nom, à des dépravations d'idées, de goût et d'habitude sans exemple. Vous compterez par myriades des existences sans remords, des morts sans repentir, des fous et des suicides dans des proportions inconnues. Viciée presque dans sa source, la vie elle-même se manifestera par l'étiolement et par la dégénérescence de la race. Tantôt semblable à l'édifice assis sur un terrain marécageux et toujours menaçant de s'affaisser sur lui-même ; tantôt semblable à la ville prise d'assaut, où le meurtre et le pillage sont en permanence, la société livrée à l'Esprit de luxure, sera sans cesse sur le penchant de la ruine, ou deviendra une arène sanglante, dans laquelle toutes les passions déchaînées se livreront des combats à outrance. Ainsi finissent les peuples voluptueux."

(Traité du Saint Esprit. Mgr Gaume).

Messieurs, je lisais dernièrement dans un livre intitulé " *La France aux colonies* " dû à la plume de M. Onésime Reclus, un tableau de l'accroissement des 70,000 Français restés au Canada en 1760 :

" Dans le Nouveau-Monde, dans la Puissance du Canada, 1,500,000 Canadiens et Acadiens, qui prodigieusement essaiment, débordent sur le Nord Est du demi continent de l'Amérique Septentrionale.....

Les Français du Saint Laurent, n'ont qu'une seule façon de croître : les naissances ; mais elle leur suffit tellement que, tout décimés qu'ils sont par l'émigration aux États Unis, ils ne reculent point dans leur propre pays, le Bas-Canada, territoire grand comme la France.....Même, loin de reculer chez eux, ils avancent chez les autres. Déjà sûrs de l'avenir dans le Bas-Canada, sur leur Saint Laurent, leur Sagnenay, leur Saint

Maurice, leur Ottawa grandiose, ils empiètent vaillamment autour d'eux."

Et, après avoir démontré par des chiffres qu'ils envahissent tout le continent septentrional, il s'écrie :

" On ne sait ou s'arrêtera cette race de laboureurs, de chasseurs, et de bûcherons, cette nation simple et saine, la plus féconde sur terre."

Savez-vous pourquoi notre race s'est développée si merveilleusement ? Etudiez-la dans ses individus d'alors, dans les familles de ce temps, et vous verrez quelles mœurs avaient ceux qui ont donné à la patrie et à la religion ces évêques si distingués qui ont soutenu ferme l'étendard de nos croyances religieuses, ces prêtres dévoués qui ont éloigné de leurs ouailles les funestes effets du vice et de l'impiété, ces missionnaires héroïques qui ont battu les sentiers de la civilisation, ces religi-

euses angéliques qui ont, sur toutes les plages de l'Amérique, fait aimer la religion qui sauve les peuples; ces nombreux citoyens de toutes conditions qui composaient cette société canadienne si prodigieusement puissante à se propager et à envahir le continent. Vous constaterez qu'ils formaient, comme le dit l'écrivain cité, une nation simple et saine.

J'ai parlé des effets de l'immoralité en général. Mais il convient de parler d'un vice en particulier, car à mon avis, il en est la principale, sinon l'unique cause. Vous comprenez que je veux parler de l'ivrognerie.

Quand je dis qu'elle est la principale cause de l'immoralité, je m'appuie sur les statistiques de la cité.

Je prends les années durant lesquelles j'ai exercé les fonctions de Recorder.

Il y a eu à Montréal:

En 1880.....	6310	arrestations.
En 1881.....	6435	"
En 1882.....	6977	"
En 1883.....	7276	"
En 1884.....	6319	"
En 1885.....	6490	"
En 1886.....	5728	"
	45535	

Or, d'après ma propre expérience, celle de mon prédécesseur et celle de mes greffiers, ainsi que du chef de police, les trois quarts au moins de ces arrestations sont causées par l'abus des boissons enivrantes.

Mais ce n'est pas tout. La police de Montréal, en sus des arrestations déjà mentionnées, a recueilli, pendant ces 7 mêmes années, dans ses différents postes :

	personnes
En 1880.....	5486
En 1881.....	2588
En 1882.....	3006
En 1883.....	5049

En 1884..... 7579
En 1885..... 6602
En 1886..... 7970

En tout.....38,280 vagabonds sans abri !

D'après les informations que m'ont données le chef de police et les plus anciens sergents du corps, les trois quarts de ces malheureux sont amenés à cette démarche, soit directement soit indirectement, par l'abus des liqueurs enivrantes.

Ainsi, depuis sept années sont venues en contact avec la police 83,815 personnes, dont 62,862 y ont été entraînées par l'abus des boissons.

Pour ne parler que de l'année 1886, la Cour du Recorder a envoyé à l'asile de St Jean de Dieu 93 aliénés. La grande moitié y a été conduite par l'abus des boissons.

Dans un discours que je faisais

en 1881 devant la société de tempérance de la paroisse de Saint-Jacques, je disais :

" Les lois de tous les pays civilisés regardent l'ivresse comme une offense. François I, par une ordonnance du premier août 1536, soumettait ce crime à des peines inflictives. En Angleterre, ce délit tombe sous l'empire du droit commun. Au Canada, il est puni par six mois de prison aux travaux forcés et cinquante piastres d'amende—ou six autres mois d'emprisonnement. Dans la principauté allemande de Walteck, on en a fait un empêchement au mariage.

Et pourquoi donc est-ce une offense contre la société ? Parce que, surtout, elle est privée, par l'ivresse, du travail que tout homme lui doit ; or, avez-vous jamais réfléchi à la valeur d'une journée d'homme ? Si l'on vous disait qu'elle équivaut au labeur de milliers de bras et de milliers d'intel-

ligences ! Et la preuve, c'est que chacun pour son travail jouit du travail de milliers d'industriels.— En effet,si l'on examine le nombre d'ouvriers qu'il a fallu pour mettre à notre disposition le moindre des objets qui sont à notre usage, depuis l'extraction ou la culture de la matière première jusqu'à sa préparation définitive, on conviendra que nous recevons de la société un bénéfice immense, et que pourtant chacun de nous paie par son travail ; mais encore est-il qu'il faut qu'il donne ce travail. En négligeant ou refusant de le lui donner, on commet donc une immense injustice.

Et tandis que le pays a besoin de bras pour développer ses richesses, tandis que l'agriculture est délaissée et que l'industrie languit faute de ressources et d'intelligences ; tandis que la colonisation ouvre à notre énergie un champ immense, l'ivrogne ne travaille pas, il consomme, au dé-

triment de sa santé comme de son âme, au scandale de tous. Il encourage le vice, il alimente les auberges et entretient ces vendeurs de poisons qui, pour la plupart, font ce trafic en haine du travail et refusent le service de leurs bras à la patrie.

En 1873, un comité de la chambre des Communes, chargé de s'enquérir des effets de l'intempérance, constata que les 4/5 des crimes commis dans les Provinces d'Ontario et de Québec peuvent être attribués directement ou indirectement au commerce et à l'usage des boissons enivrantes.

Mon prédécesseur, le regretté M. Sexton, disait dans un rapport qui lui était demandé à cette fin, que la proportion des causes qui, directement et manifestement devaient leur origine à l'intempérance, était de neuf sur dix.

Le comité dont j'ai parlé a établi, par des statistiques recueillies avec soin, que la boisson tue tous

les ans des centaines de citoyens pleins d'avenir, en même temps qu'elle en plonge des milliers d'autres dans la misère et le dénuement. " La patrie, dit le rapport, voit le commerce de boisson transformer ses fils intelligents et industrieux, qui devaient être sa gloire et sa force, en ivrognes débiles qui sont pour elle un fardeau et une honte, gaspillant des milliers pour consommer un breuvage dont l'usage, loin de fortifier, amène, au contraire, la maladie et la folie, le suicide et le meurtre. C'est ainsi que vont se perdant dans un abus nuisible, des capitaux qui devaient servir à développer les ressources nationales, à établir des manufactures et à étendre le champ de notre commerce. En un mot, ce mal est un chancre dans notre corps politique, et, s'il n'est suffisamment extirpé, il finira par flétrir et rendre vaines les brillantes espérances d'avenir de notre pays."

Un des ministres du Conseil Privé s'écriait en Chambre ; "Nous travaillons énergiquement à établir nos institutions ; nous dépensons annuellement des sommes considérables pour encourager l'immigration, pour élargir nos canaux, pour construire des chemins de fer et pour développer l'éducation. Si, malgré tout cela, nous négligeons l'élément moral sans lequel une nation ne peut prospérer, toutes nos dépenses et tous nos efforts seront vains."

Un Comité spécial du Sénat, formé dans le même but que celui de la Chambre des Communes, constatait, en 1874, que pendant l'année expirée le 30 Juin 1873, la quantité des liqueurs enivrantes importées en Canada, pour y être consommées, a été de DEUX MILLIONS NEUF CENT QUATRE GALLONS, et la quantité fabriquée en sus a été de SEIZE MILLIONS TROIS CENT HUIT MILLE, SIX CENT VINGT-CINQ GALLONS.

Ces comités en sont venus à la conclusion qu'il se consomme annuellement en Canada pour $50,000,000 de boissons enivrantes."

Je passe sous silence les scènes de ménage et les séparations de corps, dont l'abus des liqueurs est la principale cause.

Mais je ne puis cacher qu'il y a dans Montréal, pour une population de 150,712 habitants, (en 1881), 1080 débits de boissons licenciés, et sur ce nombre 535 cabarets ou hôtels. Ce chiffre en dit assez; inutile de le commenter.

Aux Etats-Unis, au temps où les sociétés de tempérance furent établies, en 1828, on a calculé que la consommation annuelle de l'eau de vie s'élevait à DEUX MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE litres, pour une population de douze millions; que le chiffre annuel des victimes de l'ivrognerie y était, terme moyen, de 400,000 des deux sexes. (Encyclopédie du 19e siècle.)

Il résulte d'une circulaire que la grande société de tempérance de Londres adressait, il y a vingt ans, à ses associations sœurs d'Angleterre, que le nombre des ivrognes, dans le Royaume-Uni, n'est pas moindre que 600,000, dont 5,000 meurent chaque année, en moyenne 157 par jour, de l'abus des liqueurs alcooliques.

En 1881, le *New-York Medical Gazette* disait, que le whiskey a imposé, en dix années aux Etats-Unis, une dépense directe de SIX CENT MILLIONS DE DOLLARS, qu'il a causé une dépense indirecte de PAREILLE SOMME, qu'il a détruit CINQ CENT MILLE existences, qu'il a fourni CENT MILLE orphelins aux asiles; qu'il a fait mettre en prison et dans les WORK-HOUSES TROIS CENT CINQUANTE MILLE INDIVIDUS; qu'il a causé par incendies ou violences, la perte d'au moins dix millions de dollars, et qu'il a fait deux cent mille veuves et un million d'orphelins.

A vous de dire, Messieurs, si la quantité en a diminué.

Qu'on me permette de citer ici quelques lignes extraites du rapport de M. Paradis, chef de police, pour 1886.

" Cette question des auberges est des plus sérieuses, vous en conviendrez, Messieurs. C'est la source, non seulement d'une foule de désordres contre lesquels l'autorité a à lutter, mais encore de misères très grandes chez les classes pauvres. Il n'y a pas que les grandes avenues de la ville qui les renferment, les faubourgs en sont infestés, et on les trouve maintenant là où elles sont non seulement inutiles, mais où elles constituent un danger permanent pour les familles. Après avoir monopolisé les coins de rues, elles se sont placées partout, à tel point que dans certaines rues, on en trouve presque à chaque pas.

En outre, le prix des licences

est élevé et il faut cependant faire de l'argent.

Rien de surprenant alors que les gens s'efforcent tant de procurer des amusements à leurs pratiques dans les auberges et les restaurants, soit par la musique, soit par les jeux de billards, les jeux de cartes, les représentations de pugilistes, etc., etc., tandis que d'autres, munis de licences d'auberges, tiennent leur établissement continuellement ouvert et y trouvent leur avantage, même en payant regulièrement l'amende pour infraction à la loi des licences ! "

Une autre note lugubre est celle donnée par M. Germain, greffier de la Cour du Recorder :—

" Comparé à celui de 1885, le nombre des cas de buvettes ouvertes le dimanche a plus que triplé en 1886. J'attribue ce résultat à rien autre chose qu'à une surveillance plus active de la part de la police. Les coupables ont été condamnés à une

amende de $30, que la loi permet de porter à $75, à la discrétion du tribunal. Je crois que MM. les magistrats de police, de même que le président de cette Cour, en appliquant la loi avec plus de sévérité, peuvent rendre de grands services aux hommes de bonne volonté qui cherchent à enrayer les progrès de l'ivrognerie. Un point important serait, à mon sens, d'obtenir que MM. les commissaires des licences demeurent inébranlables dans leur détermination de refuser une licence d'hôtel à ces restaurateurs qui n'ont d'hôtelier que leur enseigne. Car l'expérience démontre que la plupart de ces hôteliers de nom abusent des privilèges que la loi leur confère."

Je trouve dans le journal "The Toronto Globe" de mars 1887, un calcul comparatif qui a une haute portée:

"Tandis que le peuple des Etats Unis consomme annuellement pour neuf cent millions de piastres de

spiritueux, il ne dépense que quatre millions et demi de dollars pour les missions en pays infidèles.

Et tandis que la quantité annuelle de boissons consommées en Canada s'élève à $27,623,000, le montant recueilli par toutes les dénominations chrétiennes, pour les missions étrangères, n'excède pas $400,000.

En d'autres termes le peuple des Etats-Unis dépense en boissons enivrantes 200 fois plus que pour les missions en pays infidèles, et celui du Canada environ 70 fois autant.

La dépense annuelle pour le pain aux Etats-Unis ne s'élève qu'à $505,000,000, et pour la viande $303,000,000, tandis qu'en Canada ces dépenses ne sont que de $21,-675,000 et $22,475,000 respectivement.

Le peuple des Etats-Unis ne dépense en lainages de toutes sortes que le quart d'argent qu'il gaspille annuellement pour des liqueurs

enivrantes; en chaussures, pas plus qu'un cinquième ;—en sucre, melasse, environ un sixième ; en éducation de tous genres, moins qu'un onzième.

En Canada, quoique la comparaison ne soit pas aussi désastreuse, cependant elle n'est pas consolante. Tandis qu'en Canada on consomme pour $27,623,000 de boissons enivrantes, on ne dépense que $3,000,000 en coton de toutes sortes ; et environ $18,000,000 en chaussures. On dépense un peu plus de neuf millions en sucre et melasse, et les frais d'éducation ne se montent pas au tiers de ce qui se consomme en liqueurs."

En face de cette triste perspective, il n'est pas étonnant que des hommes de cœur se lèvent et cherchent les moyens de résister aux envahissements du mal. Il faut que cette question soit bien importante, puisque les hommes les plus sérieux sont ici ce soir pour l'entendre traiter, puisque notre clergé

nous y pousse, et que notre archevêque a jeté un cri d'alarme aux hommes de bonne volonté.

Messieurs, permettez moi de vous le dire, la tâche que vous vous imposez est des plus honorables, mais il ne faut pas oublier qu'elle est très ardue. Car si je comprends votre démarche, elle est celle d'hommes sérieux. Or les hommes sérieux connaissent toute la portée du combat qu'il y a à livrer contre le mal. Votre premier soin sera naturellement de prêcher d'exemple : de n'être la cause, ni de près ni de loin, du mal que vous voulez combattre ; de renoncer à tout intérêt provenant de sources corrompues ; de froisser même vos propres intérêts et ceux de vos amis, pour le triomphe du bien. Et ce devoir est plus difficile à accomplir qu'un grand nombre ne se l'imaginent.

Les travaux que vous aurez à faire seront des combats d'attaque et des combats de défense, des

marches, des contre-marches, des retranchements et des fabrications d'armes.

La societé des honnêtes gens a pour mission de travailler à maintenir parmi les citoyens l'unité de foi, la puissance sociale de l'Eglise, le droit chrétien, la constitution chrétienne de la famille ; telles étaient les grandes assises de l'édifice religieux et social de nos ancêtres, assises bien affaiblies aujourd'hui.

Vous vous étonnez peut-être, messieurs, de ce vaste programme que je déroule sous vos yeux, et vous auriez peut-être cru qu'il ne s'agirait pour vous que de promener un drapeau à travers les rues.

Mais il ne faut pas oublier que l'ennemi que nous avons à combattre possède des pièces formidables, au moyen desquelles il sape toutes les bases de notre société.

Il manie toutes les armes : l'injure, le sarcasme, la calomnie. Il pénètre dans les lois, dans la philo-

sophie, dans les arts, dans la littérature, dans les théâtres, dans les ateliers, partout. C'est donc là qu'il faut aller lui livrer bataille.

L'appât dont il se sert pour attirer la foule, c'est d'enflammer les passions tantôt par l'amour des plaisirs, tantôt par l'amour des richesses, de la jouissance, de la volupté ou de la vaine gloire.

Quoi ! me direz-vous, vous prétendez que nous serons obligés de le combattre ainsi partout? Messieurs, je vous le demande, à quoi vous servirait de fermer une ou plusieurs des portes de la citadelle que vous gardez, si l'une d'elle laisse pénétrer l'ennemi ? Parmi vous, toutes les aptitudes, tous les talents, toutes les professions, tous les états ont de dignes représentants. Vous formerez donc des comités, chargés d'étudier des questions spéciales, d'attaquer tel abus, tel vice, de dévoiler telle plaie. Peut-être que cette Association catholique n'est, elle-même, qu'un comité chargé de prendre

les moyens de détruire un vice, l'ivrognerie, par exemple, et que d'autres associations seront chargées de combattre d'autres vices. Les devoirs de votre société et de chacun de vous, vous seront assignés.

Sans doute, messieurs, on ne manquera pas de vous résister d'abord par le sarcasme, vous pouvez vous y attendre.

On vous prêtera toute espèce de motifs. On vous qualifiera de toute sorte de noms, depuis celui d'hypocrite jusquà celui de jésuite ; on dira même que vous êtes des révolutionnaires, si vous résistez à quelque mesure des gouvernements.

On n'oubliera pas de dire tout ce que l'on sait de votre conduite passée, présente et même future. On sondra vos reins. On déterrera ce qui était, et on inventera ce qui n'est pas. Et en résumé on vous lancera cette phrase : " quand le diable fut devenu vieux il se fit moine. "

Les batteries du monde et du démon seront formidables, permettez-moi de vous le dire. Et plusieurs d'entre nous resteront sur le champ de bataille, meurtris, honnis, bafoués.

Et ce qu'il y a de plus désolant, c'est que les coups ne viendront pas seulement de l'ennemi. S'il n'y avait que ceux là, ce serait certes loin d'être décourageant. Au contraire, pour les gens de cœur, rien ne donne du courage comme la grandeur des obstacles qu'oppose un adversaire. Mais, vous pouvez vous y attendre, les projectiles viendront de ceux qui hier vous encourageaient ou étaient des vôtres, ou de ceux qui ont pour thème de prêcher la paix, la conciliation, et qui s'effraient qu'on se chicane pour le triomphe d'un principe, d'une idée. Ceux là surtout, qui trouvent leur intérêt à ce calme de l'existence, seront les plus acharnés à vous harasser.

Vous serez étonnés de voir au

millieu du combat surgir un groupe qui, pour se faire des amis dans les deux camps, fournira même des armes aux ennemis, tandis qu'il fera mine d'être de votre côté.

D'autres vous laisseront froidement sacrifier, et ne prendront les armes que lorsqu'on les attaquera individuellement.

Vous assisterez à ce spectacle navrant, et qui est la grande cause de notre faiblesse, c'est de ne voir qu'un petit nombre se lancer dans la mêlée, et la plus grande partie laisser faire ou insulter ceux qui s'y ruent.

C'est toujours la navrante scène du Calvaire, où un petit nombre se tenait au pied de la croix, tandis qu'un groupe restait indifférent en présence de ceux qui blasphémaient et insultaient le Christ.

Un des projectiles que ne manqueront pas de vous lancer, même vos amis, ce sera de vous dire : Qu'avez-vous à vous occuper de ces questions qui ne regardent que

les prêtres? Qu'ont à faire les laïques dans la moralisation des peuples ?

Je voudrais bien savoir si le chrétien, quelqu'il soit, est crée et mis au monde pour manger, boire, digérer et s'engraisser.

Et puis les prêtres sont-ils les seuls intéressés au maintien de l'ordre, au triomphe des bonnes mœurs, au respect des droits de la morale? Qui donc recueillera le triste fruit des vices de la société ? Nous et nos enfants.

Sur qui retomberont les déplorables effets de la dégradation ?

N'est-ce pas sur nous et sur nos enfants ?

Et puis, est-ce que le clergé ne fait pas sa part, et sa large part ? Ne voyez-vous pas nos prêtres se dépenser tous les jours, à l'église, au confessionnal, au chevet des malades, dans les collèges, partout, pour nous et nos enfants ?

Est-ce que nos religieuses ne se consument pas à toute heure dans

les hôpitaux, dans les hospices, dans les institutions de charité, pour notre salut et celui de nos enfants ?

Est-ce que les missionnaires ne volent pas, comme des éclaireurs, aux confins de la civilisation, pour élargir les bornes du royaume du Christ ? Qui profitera de ces conquêtes sur la barbarie ? Nous et nos enfants.

Si nous avons du cœur, nous devons aussi faire notre petite part, surtout quand on nous y convie. Mais, dira-t-on : si tout le monde est soldat, si tout catholique est obligé de combattre, si la chrétienté est une vaste armée, pourquoi ces associations, comme celle dont vous parlez ?

Sans doute, nous sommes constitués en une vaste armée, et bien organisée, certes, sous le commandement en chef d'un habile général. Mais lui-même, dans un sublime ordre du jour, ne nous commande-t-il pas de nous unir en as-

sociations ? Sans doute, nous constituons une vaste armée, mais dans une armée il y a différents corps d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. Et quelquefois, il se forme des corps d'élite qui ont une mission particulière à remplir.

Vous avez vu, dans cette grande lutte française, au milieu de ces régiments qui couvraient le sol de la France, surgir ce bataillon des zouaves pontificaux, qui, l'étendard du Sacré-Cœur déployé, courut s'immortaliser au champ de Loigny.

Quel service a-t-il donc rendu ? Sans doute il s'est fait broyer. Oui, mais il sauva l'honneur de la France. Il se fit écraser, sans doute, mais cet holocauste immolé sur l'autel de la Patrie, releva le drapeau du Sacré Cœur, teint du sang le plus pur de la nation. De ses plis s'échappa cette prière sublime : " Sacré-Cœur de Jésus, sauvez la France !!!" Ce cri fut répété par notre malheu-

reuse mère-patrie, et cette dévotion, ma foi de soldat m'en donne la certitude, sauvera la France.

Vous aussi, messieurs, vous avez surgi du milieu de cette armée qui couvre notre pays, à la voix de notre digne archevêque. Vous aurez vos insignes et votre étendard. Vous vous ruerez dans la mêlée. Vous serez peut-être broyés. La victoire semblera vous tourner le dos. C'est le sort des soldats du Christ, d'être en butte aux tempêtes, quand dans la barque ballottée, le divin pilote semble endormi.

Pourquoi nous en étonnerions nous, quand cette épreuve a été tant de fois prédite, et que tous les héros de ces combats fameux ont eu le même sort? Mais votre œuvre portera ses fruits,et nos enfants les recueilleront.

Sans doute les efforts isolés sont effectifs. Vous voyez de vaillantes âmes porter de rudes coups dans

les rangs ennemis. Vous voyez encore de ces chevaliers hardis frapper d'estoc et de taille, dans les champs de la littérature, dans le journalisme, dans les parlements, à la tribune. Et même vous avez des soldats plus modestes, qui dans les cercles, dans les ateliers, se distinguent et font grand bien.

Autrefois surtout ces héroïques défenseurs des principes et de la morale, conquéraient des contrées. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'ennemi lui-même s'est aguerri, et surtout s'est multiplié ; qu'il a lancé de par le monde non seulement des bataillons nouveaux et nombreux, mais surtout ces associations ténébreuses qui, armées de toutes pièces, écraseraient, par leur nombre et leur tactique, les sentinelles perdues, les tirailleurs isolés, qu'un souffle divin peut pousser en avant pour leur propre gloire, plutôt que pour le salut de la nation.

Il nous faut donc nous unir en bataillons serrés, et, au moyen d'une discipline éclairée, s'entendre sur la nature des armes à employer.

D'ailleurs, dans ces associations l'harmonie est plus facile et le courage mieux soutenu. Quand on sent les coudes se toucher, on sent mieux aussi les battements du cœur et l'héroïsme est plus facile.

C'est ce qu'a compris notre chef, qui vient de former les cadres de ce bataillon dit "Association catholique."

Il est appelé à de hautes destinées, j'en ai la conviction. Chacun y aura son rôle à remplir, tous aussi glorieux les uns que les autres, aux yeux du divin capitaine.

Pour moi, simple clairon, je suis fier du rôle que vous m'avez confié. Je vous remercie tout particulièrement Monseigneur, ainsi que tout cet auditoire distingué, pour l'attention et la bienveillance avec

lesquelles vous avec accueilli ces quelques paroles parties du cœur. Je souhaite ardemment, messieurs, qu'elles trouvent un écho dans vos propres cœurs. De votre concours dépendra leur efficacité.